

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
Secrétariat Général  
Dossier suivi par :  
Dominique Chaigne  
Tél. : 05.49.06.88.02  
dominique.chaigne@deux-sevres.gouv.fr

**Le Directeur départemental des territoires**

**Décision portant intérim du chef du Service Agriculture et Territoires**

- Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu** le décret n° 2009-1484 du 03 décembre 2009 relatif aux Directions départementales interministérielles ;
- Vu** l'arrêté du premier ministre en date du 6 décembre 2012, nommant Monsieur Alain Jacobsoone, Directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres, à compter du 1er janvier 2013 ;
- Vu** l'arrêté portant subdélégation de signature en date du 11 août 2015 ;
- Vu** l'absence de Monsieur Michaël Chariot pendant la période du 21 au 24 décembre 2015 ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** :

Madame Maryse Frostin, Secrétaire Générale, assurera l'intérim du poste de chef du Service Agriculture et Territoires pendant la période du 21 au 24 décembre 2015 et disposera à cette occasion de toutes les délégations et subdélégations confiées par le Directeur départemental à ce chef de service.

**Article 2 Exécution** :

Le Directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Niort, le **18 DEC. 2015**  
Le Directeur départemental,



Alain JACOBSSOONE

**Copie : Bureau Ressources Humaines/Formation**